



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2025-183**

PUBLIÉ LE 2 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

RECTORAT DE BORDEAUX / DCVSAJ

R75-2025-09-01-00009 - Arrêté portant délégation de signature à Madame Maryvonne DE LA TAILLE, déléguée régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (1 page)

Page 3

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2025-09-01-00009

Arrêté portant délégation de signature à Madame
Maryvonne DE LA TAILLE, déléguée régionale
académique à la formation professionnelle initiale et
continue et à l'apprentissage



**Arrêté portant subdélégation de signature à Madame Maryvonne DE LA TAILLE,
déléguée régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue
et à l'apprentissage**

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA REGION ACADEMIQUE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Vu les articles R222-17 et R222-24-4 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté modifié du 7 janvier 2020 portant création du service à compétence régionale chargé de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage ;

Vu la délégation de signature accordée le 31 mars 2025 à Monsieur Éric DUTIL, secrétaire général de la région académique Nouvelle-Aquitaine ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Éric DUTIL, subdélégation est donnée à Madame Maryvonne DE LA TAILLE, déléguée régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage, à l'effet de signer, dans la limite des attributions du service régional académique de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage, les actes faisant l'objet de la délégation susvisée du 31 mars 2025.

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

1.03.2025

Le secrétaire général de la région académique

Éric DUTIL